DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2025	079

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION 23 septembre 2025	L'an deux mille vingt-cinq
DATE D'AFFICHAGE 06 octobre 2025	Le trente septembre à 20 heures 30,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 PRESENTS : 14 VOTANTS : 18	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle de la Grange aux Anneaux à Boissy -Sous-Saint-Yon en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire. **Etaient présents :** M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. LAURENT Eric – M. REYNAUD Max – Mme BLAIZE Sophie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – M. CHAMPION Patrick – Mme BILIEN Carine. **Absent(e)s représenté(e)s** : Mme MOAL Sylvie représentée par M. REYNAUD Max M. GOFF Jullian représenté par M. PICHON Jean–Marc M. FAUCHÉ Fabien représenté par M.GAUTHIER Dominique M. TISCHENBACH Thierry représenté par M. IBOUADILENE Francis **Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme LEROMAIN Nadège – Mme COLLIN Monique – Mme SCACCHI Anne – Mme BONNASSEAU Patricia – Mme HEMON Alexandra – M. DORIZON Maurice – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert. M. LOURS Xavier a été désigné secrétaire de séance.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR UNE ANIMATION PARENTS/ENFANTS INITULEE « JEU M'AMUSE » ET ORGANISEE PAR LA CCEJR

Madame Aurélie MOUNOURY, rapporteur, informe le Conseil Municipal que la Communauté de communes Entre Juine et Renarde cherche un nouveau lieu pour accueillir son action « Jeu m'amuse », le mercredi matin.

Ce dispositif s'adresse aux enfants de moins de 4 ans accompagnés par leur famille. Il a pour objectifs de favoriser les échanges, les partages, les rencontres et les jeux en petit groupe. En moyenne, cinq familles sont accueillies chaque semaine. Cette action est gratuite et destinée aux familles de l'intercommunalité. Elle avait lieu dans la salle multimédia de l'école maternelle Fontaine-Saint-Lubin mais, au vu des travaux à venir, une nouvelle destination est envisagée à savoir la salle « La Canopée » située complexe du Jeu de Paume à Boissy sous Saint-Yon.

Publié le : 14/10/2025 14:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/42081

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt de maintenir une action de soutien à la parentalité sur le territoire de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon,

Après avis favorable de la Commission Animation du Territoire du 12 septembre 2025 ;

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

APPROUVE la convention annexée relative au prêt de la salle municipale La Canopée, à titre gracieux pour l'action parents/enfants « Jeu m'amuse »,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le Maire,

Jean-Marc PICHON



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20250930-DEL2025-079-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2025

Publié le : 14/10/2025 14:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/42081